

CRIME, DELIT, MENACE ET CLAUSES D'EXCLUSION

Formatrice : Chloé Viel

Durée : 3 heures

Niveau et pré-requis

Maitriser les « Fondamentaux de la demande d'asile » et avoir trois mois d'expérience régulière du droit d'asile.

Objectifs

- Distinguer les différentes hypothèses et s'approprier la variété de leurs critères
- Maitriser les enjeux procéduraux
- Connaître les marges de manœuvre pratiques
- Comprendre l'interaction avec les autres branches du droit

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique se veut interactive et adaptable au profil et au niveau des stagiaires. Elle envisage des apports théoriques illustrés de cas concrets pour confronter au mieux les connaissances techniques à la pratique.

La présentation orale est accompagnée de supports numériques, notamment d'un livret, qui sont ensuite transmis aux participants par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Des études de cas permettront d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session

Programme :

I – LE CADRE

- Exclusion et comportement répréhensible
- Exclusion et éviction
- Conséquences en droit pénal

II – LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- La gravité de l'acte
- La responsabilité individuelle
- L'exhaustivité
- La coopération

III – LES CRITERES DISTINCTS

- Les clauses d'exclusion traditionnelles
- Les clauses européennes
- Place et évaluation de la menace grave

IV – L'EXONERATION

- L'ordre donné
- La contrainte
- Le cas des enfants soldats